



UNIVERSITES AFRICAINES DE LA COMMUNICATION DE OUAGADOUGOU : APPEL A COMMUNICATION ET A PARTICIPATION AUX ATELIERS

12^e édition, 25, 26 27 novembre 2021

Le ministère de la communication et des relations avec le parlement organise du 25 au 27 novembre 2021 la 12^e édition des Universités Africaines de la Communication de Ouagadougou (UACO), sous le thème « **les responsabilités des acteurs de l'information et de la communication en contexte de défis sécuritaires et sanitaires en Afrique** ».

I. Argumentaire

L'insécurité en Afrique sub-saharienne est due à une multiplicité de causes de plus en plus complexes. Parmi elles, on peut citer : la lutte pour les ressources, les tensions ethniques, les conflits violents, la criminalité organisée, le terrorisme islamiste et les narco-trafiquants. (Sérigne Bamba Gaye, 2017). Tous ces facteurs ont contribué à déstabiliser la région du Sahel et fragiliser la paix et la sécurité dans les pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) tout en menaçant actuellement d'autres pays ouest africains.

Cette crise sécuritaire est la préoccupation majeure actuellement dans les pays du G5 Sahel et occupe régulièrement la Une des médias, notamment pour faire cas d'attaques terroristes et leurs conséquences. Dans certains pays de la zone (exemple Burkina Faso), les autorités militaires publient régulièrement dans la presse un point sur l'état de la lutte contre le terrorisme. Mais il faut noter que les États et les journalistes ne sont pas les seuls à se saisir des médias traditionnels et ceux numériques (notamment Facebook) pour communiquer sur cette question. des citoyens *engagés* s'identifient comme étant des cyberactivistes et s'expriment aussi sur les réseaux sociaux numériques (RSN) tout comme les terroristes.

Dans le contexte mondial, « *il n'existe que des définitions nationales du terrorisme. Dans bien des cas, il n'existe même pas de définition uniforme du phénomène entre divers services concernés dans un pays donné. Tel est le cas aux États-Unis où l'on trouve un éventail de définitions* » (Armand Mattelart, 2008 : p167-168) selon qu'elle est donnée par le Pentagone ou par le Département d'Etat. Faut-il craindre que la question sécuritaire soit un prétexte pour limiter la liberté des citoyens ?

Selon Bahajji Said et Chahdi Ouazzani Aicha (2021), lorsque que la COVID-19 a commencé à se propager en Afrique subsaharienne, les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), face à la précarité de leurs systèmes de santé, disposaient d'instruments rudimentaires pour réduire la propagation du virus. Elles se sont résolues à prendre des mesures visant à restreindre la circulation et l'interaction physique des personnes, ou bien, dans des cas extrêmes, à forcer la fermeture de certains secteurs d'activité

De leur côté, dans une étude publiée en lien avec la COVID -19, Jacky Mathonnat, Martine Audibert et Vicent Nossek (2021 : p 26) ont appréhendé les perceptions des Burkinabè vis-à-vis de cette maladie « *On observe que quel que soit le critère considéré (âge, éducation, niveau de richesse, résidence en zone rurale, urbaine, insécurité ou non) les répondants sont*



plus nombreux à penser que les conséquences économiques de la Covid seront très graves, graves ou assez graves, qu'ils ne le sont pour les conséquences sanitaires. »

En plus de vivre difficilement les conséquences sociales et économiques de la COVID-19, les populations sont exposées à la circulation sur les réseaux sociaux numériques (RSN) de beaucoup de fakes news concernant cette maladie. Cette situation complexifie la tâche des autorités dans le cadre des stratégies de lutte, notamment pour ce qui concerne les mesures barrières préconisées. Par ailleurs, *« La politisation des enjeux de santé s'opère, de manière plus marginale, par le développement de la médecine humanitaire, incarnée dès le début des années 1970 par les Fondateurs de Médecins sans Frontières qui utilisent les médias non seulement pour se faire connaître et reconnaître mais aussi pour agir sur le champ politique. L'irruption des ONG dans les conflits contribue à faire émerger le traitement de leurs conséquences sanitaires et, par là même, un autre aspect de l'information santé. »* (Dominique Marchetti, 2010 p:53) Ce thème devenu récurrent se politise, en effet, via les facteurs économiques et sociaux comme l'attestent les débats sur les conséquences de la COVID dans les médias et les réseaux sociaux

En matière de terrorisme, Brigitte L. Nacos, (2014) soutient que chaque progrès en matière de technologie de la communication offre aux terroristes de nouvelles possibilités pour diffuser leur propagande.

Dans ce nouveau contexte, les médias traditionnels dans leurs pratiques, reprennent certaines informations diffusées par des cyberactivistes qui ne respectent pas toujours les règles d'éthique et de déontologie, notamment la vérification des informations avant leur publication. Celles-ci sur des questions sensibles, deviennent des sources d'angoisse, voire de psychose (Dakouré Evariste et Simon Gadras, 2020). Or comme le laisse savoir Alexandre Soljénissyne cité par Philippe Rey, *« La nécessité de donner avec assurance une information immédiate force à combler les blancs avec conjectures, à se faire l'écho de rumeurs et de suppositions qui ne seront jamais démenties par la suite et resteront déposées dans les mémoires de masse. Chaque jour, que de jugements hâtifs, téméraires, présomptueux et fallacieux qui embrument le cerveau des auditeurs et s'y fixent ! La presse a le pouvoir de contredire l'opinion publique et aussi celui de la pervertir. »* (Philippe Rey, 2017. P. 7)

Se pose alors une question de responsabilité des hommes et femmes des médias face au traitement de l'actualité liée au terrorisme et à la pandémie dans un environnement où circulent des fakes news.

Comment les acteurs publics peuvent-ils communiquer de manière crédible auprès des citoyens sur cette question de COVID-19 afin de conduire ces populations à adopter les comportements souhaités ?

Comment traiter de manière équilibrée, professionnelle, des informations qui touchent à la sécurité nationale, à la survie des populations, tout en restant dans l'optique de la vérité des faits ?

Quelles approches les institutions régaliennes des États peuvent-elles utiliser pour communiquer sur les questions sécuritaires et sanitaires ? Et quelles relations peuvent-elles entretenir avec les médias dans un contexte d'interpellation citoyenne ?

Objectifs du colloque

Cette 12^e édition des UACO est un moment qui réunit des chercheurs, des praticiens de la communication, des acteurs du monde des médias, avec les autorités, autour des enjeux



sécuritaires et sanitaires du moment afin de produire des échanges féconds pour mieux gérer ces questions. C'est dans ce sens qu'il est prévu un moment dédié à écouter une synthèse des recherches sur la thématique du colloque et des temps de discussion entre praticiens de l'information et de la communication. Cela permettra de faire l'état des lieux sur ces questions sécuritaires et sanitaires.

Le colloque de Ouagadougou se propose d'engager la réflexion sur ces différentes problématiques à travers trois axes de recherche et de discussion et deux ateliers consacrés aux pratiques et échanges d'expériences entre professionnels

Axe 1. La communication publique et les défis sanitaires et sécuritaires

Cet axe du colloque s'intéresse aux pratiques de communication d'institutions publiques face aux défis sanitaires (COVID-19) et sécuritaires (terrorisme) que vivent certains pays d'Afrique depuis maintenant quelques années.

Axe 2. L'information journalistique en période de crise sanitaire et sécuritaire

Dans un tel contexte, comment les journalistes, les rédactions des médias traditionnels peuvent traiter des sujets liés à ces crises sanitaires et sécuritaires en restant professionnels ? Comment faire en sorte que la course au scoop dans laquelle s'engagent parfois certains médias en ligne ne les conduisent pas vers la diffusion de fausses informations à même d'aggraver la situation aussi bien sur le plan sécuritaire que sanitaire ?

Axe 3. Production et diffusion de l'information sur les réseaux sociaux en contexte de crise sanitaire et sécuritaire.

Avec les réseaux sociaux, le citoyen est à mesure de recevoir et transmettre des informations en tout lieu. Cependant, ces évolutions induisent une nouvelle difficulté, celle liée à « la surcharge informationnelle ». Dans cet environnement de surabondance, la notion de tri de l'information revêt un caractère majeur.

II. Ateliers

Avec l'usage accru des réseaux sociaux, les gouvernants depuis quelques années ont des difficultés à diriger dans un contexte où les citoyens se servent de plus en plus de ces dispositifs numériques pour s'exprimer sur des sujets d'actualité, contester leurs dirigeants.

Les ateliers prévus pendant ces UACO permettront une mise en dialogue des acteurs, journalistes, cyberactivistes entre autres, qui vont discuter avec les régulateurs du domaine de la communication sur la question de savoir comment informer, comment communiquer, comment gouverner dans ce contexte ?

Les deux thèmes ci-dessous seront discutés en atelier lors de ces UACO :

i) *information et communication en période de crise sanitaire : pratiques et expériences dans les contextes nationaux*

ii) *information et communication en période de crise sécuritaire : pratiques et expériences dans les contextes nationaux*



III. Soumission des propositions

Les propositions de communication (en français : titre, résumé de 3 500 signes espaces comprises, mots clés, nom et affiliation institutionnelle de l'auteur/des auteurs) sont attendues jusqu'au 15 octobre 2021 à l'adresse suivante : uaco@communication.gov.bf avec copie à :

rabankhi@yahoo.fr

stheos.balima@yahoo.fr

cyriaque.pare@gmail.com

evaristedakoure@gmail.com

kyolande7@gmail.com

adthiom@gmail.com

Un accusé de réception des propositions sera adressé par voie électronique à l'adresse mail fournie. Les auteurs dont les propositions sont retenues seront informés au plus tard le 30 octobre 2021. Les articles complets sont attendus pour le 15 novembre 2021 au plus tard.

Le conseil scientifique



IV. Éléments de Bibliographie

Bahajji Said, Chahdi Ouazzani Aicha (2021)

« Les effets de la pandémie COVID-19 sur les puissances économiques en Afrique de l'Ouest : cas de la CEDEAO » *African Scientific Journal*, Vol : 3, Numéro 5

Bigot Laurent (2019)

Fact-checking vs fake news : vérifier pour mieux informer, Paris INA Editions

Dakouré Evariste et Simon Gadras (2020)

« Le concept d'espace public à l'épreuve de ses actualisations en contexte de mobilisations politiques numériques en Afrique subsaharienne francophone » In Sarah Cordonnier, Marie Desprès-Lonnet, Simon Gadras et AnneliseTouboul (dir) *Cultures numériques en Afrique Francophone. Observer les pratiques, questionner les concepts. Revue Communication et langage - numéro 205*, Presses universitaires de France.

Frau-Meigs Divina (2019)

Faut-il avoir peur des fake news ? Paris, La Documentation française

Gaye Serigne Bamba (2017)

Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso, Dakar, Centre de Compétence Afrique Subsaharienne

Marchetti Dominique (2010) *Quand la santé devient médiatique Les logiques de production de l'information dans la presse* ; Grenoble, Presses Universitaires

Mattelart Armand (2008) *La globalisation de la surveillance Aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte/Poche

Mathonnat Jacky, Audibert Martine, Nossek Vincent (2021)

Perception de la Covid et comportement des ménages au Burkina Faso. Une analyse sur données d'enquête. hal-03174426

Nacos Brigitte L. (2014)

Médias et terrorisme : du rôle central des médias dans le terrorisme et le contre-terrorisme ; Paris, Nouveaux Horizons

Rey Philippe (2017)

Les médias sont-ils dangereux ? Paris, Les Indispensables

Rouamba-Ouédraogo Valérie (2021)

Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : Comprendre pour agir, Paris, l'Harmattan

Sawadogo Honorine Pegdwendé (2021)

La pandémie de la COVID-19, révélatrice et amplificatrice des inégalités et des fractures sociales dans le milieu urbain au Burkina Faso : l'exemple de la ville de Bobo-Dioulasso, *Journal of Humanities and Social Sciences Studies (JHSSS)*, Vol 3, numéro 1, 2021.